

	2012-2013		2011-2012	
	Nombre de postes	Nouveau financement net (\$)	Nombre de postes	Nouveau financement net (\$)
<b>Activités du MAECD (Financement additionnel)</b>				
Modifications apportées aux postes d'employés canadiens	0	-\$	-3	-1 312 720 \$
Modifications apportées aux postes d'employés recrutés sur place	0	-	0	-
Autres*	0	-	0	-
<b>Total partiel – Activités du MAECD (Financement additionnel)</b>	<b>0</b>	<b>-\$</b>	<b>-3</b>	<b>-1 312 720 \$</b>
<b>Total partiel – Activités des partenaires et du MAECD</b>	<b>-142</b>	<b>13 363 948 \$</b>	<b>53</b>	<b>13 892 800 \$</b>
<b>Activités des cooccupants</b>				
Tous les employés canadiens à l'étranger	47	6 886 235 \$	46	6 443 351 \$
Tous les employés recrutés sur place à l'étranger	133	16 152 436	123	14 765 252
Autres*		788 658		
<b>Total partiel – Activités des cooccupants**</b>	<b>180</b>	<b>23 827 329 \$</b>	<b>169</b>	<b>21 208 603 \$</b>
<b>Total du nouveau financement investi dans le réseau</b>		<b>37 191 277 \$</b>		<b>35 101 403 \$</b>

Source : Direction du soutien en gestion financière.

Note 1 : Les montants négatifs indiquent des remboursements dus, notamment, à des suppressions de postes ou à l'annulation de projets.

Note 2 : L'écart entre le nombre de postes indiqué dans cette figure et les figures du chapitre 3 peut s'expliquer soit par le temps écoulé entre le moment où une opération est décidée et celui où elle est traitée, soit par le fait qu'il peut y avoir eu des corrections faites au système, liées aux postes, qui n'ont aucune incidence financière.

\* Financement additionnel reçu pour d'autres besoins, tels le C5 et le remplacement cyclique des ordinateurs.

\*\* Pour tous leurs postes, qu'ils soient nouveaux ou existants, les cooccupants reçoivent une facture annuelle.

La figure 36 précise la portion 2012-2013 de la figure 35 en fournissant les détails du total du nouveau financement dans le réseau, soit près de 37,5 millions de dollars. Elle indique les changements au financement<sup>15</sup>, soit par des injections de fonds supplémentaires ou par des retraits de fonds. Ces modifications reflètent les décisions prises par les partenaires, le MAECD et les cooccupants afin de tenir compte de l'évolution de leurs objectifs et de leurs priorités.



Haut-commissariat canadien à Londres.

Courtoisie d'ARBC

<sup>15</sup> Ce financement est relié aux modifications apportées aux postes d'EC et d'ERP ainsi qu'aux montants payés par chaque cooccupant, telle que l'indique la figure 35.